

Travail

- 1) Ensemble des activités par lesquelles l'homme satisfait ses besoins et transformer la réalité.
- 2) Activité particulière ayant pour fonction la satisfaction des besoins d'un individu et la transformation de la réalité.
 - a. Activité qui permet à un individu de satisfaire ses besoins. Source de revenus. Syn. *emploi, activité rémunératrice*. Opp *chômage/inactivité, loisir, rente, bénévolat*.
 - b. Activité particulière à laquelle un individu est formé, et qui est censée lui permettre de satisfaire ses besoins. Syn. *métier, profession*.
- 3) Manière dont l'activité (2) est réalisée (*bon travail, travail de pro*).
- 4) Produit, résultat de l'activité (1) ou (2).
- 5) Toute activité dont le produit a été obtenu par un effort ou sous la contrainte, même sans lien avec un besoin.

Attention, l'ordre et le n° des définition n'est pas le même sur le site !

De *travailler*, depuis le latin populaire *tripaliare* : « tourmenter avec un tripalium ». *Tripalium* désigne un instrument ou (i) de torture, ou (ii) servant à immobiliser les grands animaux (chevaux, bœufs, pour les ferrer). De là *travail* connote à la fois la souffrance, la pénibilité (cf. torture) et la contrainte, l'asservissement (cf. immobilisation). Le concept se constitue lentement, et il présuppose certains types de rapports sociaux et économiques qui n'émergent pas avant le XVe. C'est à cette période (fin XVe précisément) que *travailler* remplace *œuvrer* (de *opus*, œuvre).

Si le français utilise *travail* pour l'activité et son résultat, plusieurs autres langues possèdent des termes différents pour les deux. Le latin distingue *opus*, le travail effectué, de *opera*, l'activité en cours, eux-mêmes séparés de *labor*, travaux serviles, dangereux ou douloureux (champs, service militaire, accouchement¹). Le grec parle lui de *poiesis* pour l'activité de production (extérieure) et d'*ergon* pour l'œuvre produite. Anglais et allemand dissocient le travail en train de se faire (*labour, arbeit*) et le travail fait (*work, werk*). On notera l'aspect très englobant du travail aujourd'hui (activité professionnelle, écolier, &c.) et son aspect éventuellement mal délimité.

Au sens (1), ensemble des activités par lesquelles l'homme satisfait ses besoins et transformer la réalité. Le travail est lié à des besoins (naturels, sociaux), que la modification du réel permet de satisfaire. Bien qu'on insiste souvent sur la transformation de la *nature* par le travail, parler de transformation du *réel* en général décrit mieux la situation actuelle.

Comme moyen de satisfaire des besoins, il a une fin extérieure à lui, et mobilise des moyens : la technique est alors le moyen du travail, lui-même moyen de combler les besoins. Le travail est dit productif : il y a un produit à son activité.

Il est aussi présenté comme le propre de l'homme, en tant que distinct de la production issue de l'instinct (barrages, nids). On oppose le travail au jeu, qui est recherché pour lui-même et connote le divertissement, le plaisir (vs. souffrance) et la liberté (vs. contrainte).

On remarquera toutefois l'aspect très vague de la définition. À quels types de besoins répond précisément le travail ? S'il semble qu'on travaille pour satisfaire des besoins vitaux, ou naturels, il est moins clair que les besoins « psychologiques » (amour, reconnaissance, &c.) soit comblés par du

¹ Un sens de *travail* lié à la souffrance subsiste aujourd'hui dans le travail de l'accouchement. L'enfantement étant de plus significativement mentionné comme « délivrance ».

« travail » (draguer, séduire, un *travail* ?).

Dire que le travail renvoie à un but *utile* comme le font certains dictionnaires n'est pas plus précis. Par ailleurs, parler de modification du réel et de production semble renvoyer à une production *extérieure* à l'agent (artefact, agriculture) alors qu'on peut opérer un travail dont l'effet sera immanent (travail « sur soi »).

On dira le travail manuel ou intellectuel selon la modalité de sa production, et son produit pourra être autant un bien (matériel, immatériel) qu'un service (dans quel cas la séparation du travail en cours et du produit fini paraît artificielle). Son lien à la rémunération (pécuniaire ou non) n'est pas intrinsèque : bénévolat et esclavage peuvent être des formes de travail.

L'antiquité aurait dévalorisé le travail, réservé aux esclaves. Si ce point est contestable, il convient de noter que l'homme politique ou le philosophe ne sont pas alors perçus comme travaillant : leur activité est détachée du besoin, et n'en est que plus haute. Aristote sépare la *poiesis*, production extérieure à l'agent en vue d'un but extérieur, et la *praxis*, supérieure, qui a sa fin en elle-même et est ne fabrique rien (la marche est une *praxis*).

Parallèlement, la Bible présente le travail de la nature pour répondre aux besoins comme une malédiction. Ce type d'activité est dû à la chute de l'Eden et au pêché originel, qui contraint l'homme au travail. Ce n'est qu'avec Locke (XVIIe) que le travail trouve une fonction positive, comme fondement de la propriété privée des objets (*Second traité du gouvernement civil*, ch. V).

L'étude philosophique du travail débute proprement vers la fin du XVIIIe et s'intensifie au XIXe et XXe : elle renvoie donc à un état particulier du travail au sein de l'Histoire, et dépend parfois de situations historiques aujourd'hui dépassées. On cite systématiquement Hegel, Marx, Arendt comme penseurs majeurs du travail.

Au sens (2), activité particulière ayant pour fonction de satisfaire les besoins d'un individu et de transformer la réalité (Godin). La langue courante utilise *travail* à la fois comme synonyme de *métier*, *profession*, et comme équivalent d'activité rémunérée (pécuniairement) par laquelle un individu assure sa subsistance. On peut toutefois distinguer deux sens de *travail* (2).

Comme activité qui permet à un individu de satisfaire ses besoins, *travail* s'apparente à *emploi* ou *activité rémunératrice*. C'est alors le fait de participer effectivement à la satisfaction des besoins qui constitue le travail (par opposition au bénévolat par exemple).

Le travail peut alors prendre des formes diverses (occupation principale, temporaire et récurrente, occasionnelle²), et ne permet pas nécessairement de subvenir à tous les besoins de l'individu (travailleurs pauvres).

On peut avoir plusieurs travaux (synchroniquement et diachroniquement), et le travail apporter plus que la satisfaction des stricts *besoins* (luxes, superflu). Bien qu'en théorie un tel travail ne soit pas nécessairement lié à une rémunération pécuniaire, il est pratiquement impossible de nos jours de travailler sans rétribution en argent hors de contextes spécifiques (jeunes filles au pair, serviteurs³).

Le travail s'oppose à la fois au *chômage* ou à l'*inactivité*, au loisir (temps non travaillé

2 On cible ici la différence un travail considéré comme occupation principale et source de revenus (emploi de banque, professorat), un travail plus limité dans le temps mais récurrent (artistes qui peint, intermittent du spectacle, mais aussi ouvrier de chantier, audit), et un travail plus occasionnel (chronique pour une radio, freelance). Je construis ces divisions : elles sont bancales car abstraites (du métier) et couvrant à la fois l'idée de CDI/CDD et l'idée du temps pris par le travail (on peut être en CDI à un travail qui prend peu de temps).

3 Explicitement : sans argent on ne peut évoluer dans la société contemporaine, le travail qui assure les besoins sans passer par une rétribution monétaire suppose un isolement social (serviteurs), ou d'être compensé par des *dons* d'argent, voire un second travail, lui rémunéré en argent.

consacré à des occupations choisies), à la *rente* (revenu sans travail), et au bénévolat (activité non rémunérée). Ces différences ne prenant sens qu'au sein d'un contexte économique et social donné (chômage, loisir, bénévolat sont des concepts récents dans leurs acceptions courantes).

Assimiler travail (2, a) à *emploi* souffre de la connotation du mot (l'emploi est un *type* de travail), et le réduire à *source de revenus* imprécis (droits d'auteurs, actions, héritages, et dons sont des sources de revenus sans travail⁴). En ce sens on constate un flou important sur ce qui est un *travail*, dont le sens courant semble être « activité rémunérée pécuniairement ».

On distingue toutefois un sens (2, b) comme équivalent de *métier* ou *profession*. Le travail est alors une activité particulière à laquelle un individu est formé, et qui est censée lui permettre de satisfaire ses besoins. Si on tend à voir une collusion avec le sens (2, a), les deux acceptions sont en droit séparées :

- on peut avoir un métier sans avoir de travail (chômage),
- avoir plusieurs métiers et un seul travail (boulangier & pâtissier dans une même boutique),
- ou ne pas avoir de métier tout en ayant un travail (caissier).

Ce sens de travail implique une spécialisation, et renvoie à une division sociale du travail. Si la notion de *profession* est centrale dans cet acception de *travail*, on peut interroger sa pertinence pour penser le travail de nos jours. Certains travaux (2, a) ne correspondent pas à des professions auxquelles on serait formé (distribution de tracts, caissier), et la division du travail paraît être plus une division des tâches / activités qu'une division en *métiers*. On restera cependant attentif à l'aspect vague au sein du langage courant de la séparation entre travail (2, a) et (2, b), *travail*, *métier*, ou *profession* sont souvent synonymes d'*emploi*, ou *source de revenus*.

Au sens (3), travail désigne la manière dont l'activité (2) est réalisée. C'est en ce sens qu'on parle de « beau » travail, de « travail de sagouin », ou de « travail de professionnel ».

Au sens (4), le travail est le produit, le résultat de l'activité (1) ou (2). En théorie, tout travail peut avoir une valeur marchande (Godin). Si ce sens de produit est assez net pour les productions extérieures (objet, modification d'éléments existants), il est moins clair pour les services.

L'économie distinguant couramment la production de biens (matériel ou immatériels) de celle de services (poste, taxi), même si les deux sont couramment imbriqués⁵.

Par extension de (4) on pourra dire *travail* (5) toute activité dont le produit a été obtenu par un effort ou sous la contrainte (travail en prison, devoirs⁶), même sans lien avec un besoin (travailler à un roman, son expression).

Bibliographie

+ voir sur l'article en ligne : <http://dicophilo.fr/definition/travail>

4 Précisément : les actions et les droits d'auteurs ne supposent pas le travail de l'individu qui les possède pour lui fournir une source de revenus. L'artiste qui fait un disque ne fait rien *de plus* pour gagner des droits d'auteurs ; et si l'artiste est mort, ses ayants droits, gagnent clairement de l'argent sans travail sur ses œuvres. Plus généralement, les exemples donnés sont des cas de revenus sans activités de la part de l'individu qui obtient les revenus.

5 Un peintre en bâtiment vend à la fois son savoir-faire (service) et la peinture (bien). N'importe quel service facture des coûts sans lequel le service ne pourrait pas être rendu, et n'importe quel bien est sous-tendu par des capacités qui sont mises au service de l'acheteur (on paie le sandwich – bien – et sa confection délicieuse – service). Le travail est rarement en ce sens un pur service (garde d'enfants, vigile), et peut être jamais un pur bien.

6 Pense aux prisonniers forcés à travailler (bagnards, déportés), pas à la situation actuelle du travail en prison.